

**Motion de la commission « Outre-mer » de l'ADF  
relative à la crise actuelle à Mayotte**

\*\*\*\*

Considérant la très grave crise économique et sociale qui touche depuis bientôt un mois l'ensemble de la population Mahoraise, crise qui a déjà entraîné de nombreuses violences marquées par le décès d'une personne et de nombreux blessés ;

Considérant que ce conflit social trouve ses origines dans la cherté de la vie due à la formation des prix largement en défaveur de la population ;

Considérant le coût exorbitant, notamment des produits de première nécessité (exemple : bouteille de gaz à 31 euros) au regard du salaire moyen par habitant ;

Considérant les efforts financiers importants consentis par le Conseil général de Mayotte, au-delà même de ses obligations légales, pour venir en aide à la population ;

Considérant que les mesures jusqu'ici proposées n'ont pas été de nature à apaiser la tension sociale ;

La commission Outre-mer de l'ADF, réunie à Besançon le 19 octobre 2011 :

- appelle l'ensemble des forces vives de Mayotte à réunir les conditions d'une reprise du dialogue social ;
- demande au Gouvernement de prendre en urgence toutes les mesures d'ordre économique et social permettant de résoudre cette crise ;
- et lui demande également, au vu de la situation, d'accélérer le calendrier de transposition du droit commun de la République à Mayotte.

Les membres de la commission « Outre-mer »

Nassimah DINDAR, Présidente  
du Conseil général de la Réunion

Jean BARDAIL, vice-Président  
du Conseil général de Guadeloupe

Salime SAID, Conseiller général de Mayotte